

Pétition

Création du droit de la santé mentale suisse



Accepté par la Session des jeunes par 128 voix contre 38

Année: 2024
Thème: Santé mentale
Destinataire: Assemblée fédérale
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

La session des jeunes demande au parlement d'adopter une loi fédérale visant à protéger la santé mentale de la population.

Justification:

Actuellement, nous sommes dans une crise de santé mentale, en effet un tiers de la population Suisse souffre de détresse psychologique. Nous sommes de plus en plus connectés, Aujourd'hui il n'existe pas de base légale sur cette thématique en Suisse, ce qui ne permet pas d'agir sur cette problématique. En ce sens, nous souhaitons créer cette base légale afin de donner les moyens au parlement d'endiguer cette crise. À travers cette loi nous voulons améliorer le bien-être général de la population et limiter l'impact négatif de l'environnement social en : 1. Renforçant le soutien aux associations existantes (ex : santepsy.ch / ciao.ch / [stopsuicide](https://stopsuicide.ch)) 2. Sensibilisant la société tout en destigmatisant la thématique de la santé mentale. 3. Prévenant les risques de détresse psychologique et en rendant les soins plus accessibles. 4. Encourageant les cantons à rejoindre les campagnes de sensibilisation, tel que le mois de la santé mentale comme l'a déjà fait le canton de Vaud. 5. Proposant une autoévaluation de sa santé mentale Nous avons l'opportunité aujourd'hui de remédier à un danger bien réel. En effet, 45,4 % de jeunes suisses souffrent de détresse psychologique, impactant ainsi toute la société. Nous avons les cartes de notre bien-être en main, à nous de mener la partie.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum non terminé